

Procès-verbal de l'assemblée générale et extraordinaire du 14 octobre 2016

Association : Les Archers de la Trémoille

Adresse du siège social : 7 bis, rue Denfert Rochereau 79100 THOUARS

Tél. : 05.49.66.19.49 ou 06.52.62.02.50

Le 14 octobre 2016 à 20 h 50, les membres de l'association « Les Archers de la Trémoille » se sont réunis au Pôle sportif de la communauté de communes du Thouarsais au 46, rue de la Diligence à SAINTE VERGE en Assemblée Générale Ordinaire et extraordinaire sur convocation du Président.

Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Présents : Marc **Aubert**, Alain **Banchereau**, Thomas **Banchereau**, Isabelle **Bernier**, Patrick **Boinot**, Pierrick **Boinot**, Audrey **Bourry**, Régis **Boutreux**, Stéphanie **Chabauty**, Eric **Constantin**, Anita **Dahais**, Kevin **Dahais**, Tony **Dahais**, Enzo **Feltracco**, Julien **Gillard**, Olivier **Magnier**, Thibault **Magnier**, Yvon **Marot**, Agathe **Martin**, Vivien **Martin**, Isabelle **Martin**, Olivier **Martin**, Marie-Paule **Piet**, Simon **Poupard**, Laurent **Proust**, Mathias **Proust**, Didier **Rabin**, Mathieu **Roux**, Alain **Sudrat**, Clément **Thébault** et Patrick **Thébault**.

Représentés par un pouvoir : Tom **Bernier**, Laureline **Boutreux**, Gabrielle **Constantin**, Dominique **Guerinet**, Patrick **Joueo**, Sylvie **Proust** et Jean Claude **Ricard**

Patrick **Nourisson**, Président du comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres Patrice **Pineau**, Maire de Thouars, Philippe **Cochard**, Maire adjoint chargé des sports Thierry **Bertaud** du comité départemental olympique et sportif des Deux-Sèvres, Alois **Belin** et Mélanie **Gontier**

Excusés : Rémi **Dairon**, Nicolas **Deboeuf**, Albane **Guerineau**, Jean Francois **Petit**

Plus de 1/4 des membres sont présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 de nos statuts.

L'Assemblée était présidée par M. Tony DAHAIS président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Pierrick BOINOT, secrétaire de l'association et de M. Didier RABIN trésorier de l'association.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut commencer.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

- Rapport moral du Président
- Approbation du PV de l'AG du 9 octobre 2015
- Modifications statutaires
- Approbation des modifications du règlement intérieur
- Election de nos représentants aux AG du département et de la ligue

- Bilan d'activités
- Rapport des commissions
- Bilan sportif
- Rapport financier
- Approbation des budgets et quitus
- Cotisation (montant part club-saison 2017-2018)
- Election du nouveau conseil d'administration
- Questions diverses
- Interventions des personnalités

1) Rapport moral du président

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je commencerais ce rapport moral par ses quelques mots bien connus des archers traditionnels « Archers, je vous salue »

Ce salve est utilisé dans les compagnies d'arc, digne descendant des francs archers, institués en 1448 par le roi Charles VII. Notre club est en effet une compagnie d'arc, nos recherches et ma rencontre avec nos anciens lors de la fête des 40 ans ne laisse aucun doute, notre réel nom devrait être « Compagnie des Archers de la Trémoïlle. Le drapeau de notre compagnie a malheureusement disparu avec notre premier capitaine M. NAMPON. Ni trace, ni photo de cette bannière, on ne sait pas à quoi elle ressemblait. A nous, d'en imaginer une nouvelle !!!

Notre manifestation pour fêter nos quarante ans d'existence a été un grand moment. Elle nous a permis de rencontrer les anciens présidents ou capitaines de notre association, ainsi que les personnes qui ont compté dans le développement de notre compagnie. Cela m'a permis de rencontrer Madame ROY, bienfaitrice de notre association, ainsi que Messieurs Jean-Pierre NAUD et Jean-Claude SAUVAGE, anciens présidents. Les anciens et les actuels archers ont partagé un repas d'anniversaire, sous les solos de guitare de Laurent, qui semble à ce jour, plus habile avec 6 cordes qu'avec une seule. Je profite de ce rapport pour remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée. Mention spéciale à notre Président d'Honneur Yvon.

Voilà déjà 4 ans que je suis Président de notre association. Après avoir fait mes armes 4 ans en tant que *secrétaire adjoint*, c'est encore avec plaisir que je suis là, à vous lire ce rapport moral de notre compagnie qui ne cesse de progresser. Je ne suis que le 10ème président des archers de la Trémoïlle

Nous venons de terminer une olympiade qui a fini en beauté *pour le tir à l'arc français, avec une belle médaille d'argent pour Jean-Charles VALADONT*

La progression de notre compagnie se remarque très vite dans le bilan des effectifs avec une constante augmentation du nombre de nos licenciés : 44 en 2012, 60 en 2014, 86 en 2016 et cette année encore nous allons sûrement dépasser ce dernier chiffre... Les jeunes représentent la moitié de nos licenciés car l'école de tir se développe, mais il faut aussi penser à recruter des adultes...pourquoi pas les parents de tous nos jeunes archers ? C'est un sport qui se pratique très bien en famille !

Notre encadrement progresse lui aussi puisque depuis le mois de juillet 2016, Pierric et moi-même sommes devenu entraîneur 1, grâce à la réussite de l'examen. Nous venons

compléter une équipe déjà importante d'encadrants bénévoles. (1 BE, 1 entraîneur 2, 5 entraîneurs 1, 2 initiateurs et 2 aides-entraîneurs)

Toute cette évolution positive nous a permis de rentrer dans la cour des « grands ».

En effet, nous avons renouvelé le label « argent » et obtenu le label « Citoyen du sport » attribué par la Fédération Française de Tir à l'Arc. Cette distinction est décernée après étude d'un dossier de club portant sur la vie associative, les activités sportives, les équipements du club et nos actions envers un public éloigné de la pratique sportive. Nous ne pouvons qu'en être très fiers. Les résultats sportifs obtenus montrent, comme les autres années, un nombre importants de podiums régionaux et départementaux dans les différentes disciplines. Les jeunes commencent à prendre la relève, Mathias est allé défendre honorablement nos couleurs au Championnat de France de tir en salle à L'ESCAR. 4 autres archers thouarsais (Claude en salle, Patrick en campagne, Rémi et Julien en Fita) ont obtenu une qualification au Championnat de France, 2 autres (Thomas en fédéral et Jacky en campagne) n'ont pu faire le déplacement. Notre planning des animations extérieures a été bien rempli. Notre porte ouverte « spéciale féminine » a fait carton plein. Merci une fois de plus à tous ces bénévoles que vous êtes, et qui nous permettent de toujours répondre présent. Quant aux manifestations organisées par notre compagnie, elles ont été encore à la hauteur : - notre concours salle a fait le plein, notre premier concours en campagne a été une réussite, le Fita-fédéral, malgré sa date tardive s'est très bien passé.

Ce rapport moral doit également parler de nos infrastructures. Nous sommes très heureux d'avoir des locaux qui ont favorisé la croissance de notre association. Bien sûr tout n'est pas parfait, la salle est poussiéreuse, le chauffage trop bruyant, la pelouse du terrain extérieur n'est pas régulièrement tondue, mais nous avons deux nouvelles buttes de tir à 15 mètres, financées par la ville et réalisées encore et toujours par nos gentils bénévoles qui fourmillent de mille idées pour l'amélioration du site.

Maintenant, il me reste à vous remercier tous, nos sponsors, nos instances sportives départementales, régionales et nationales, la municipalité de THOUARS, la communauté de communes du thouarsais, mes fidèles du conseil d'administration, et vous, chers amis, pour votre disponibilité et votre engagement en faveur de notre sport préféré : le Tir à l'Arc. Que la compagnie continue sur sa voie déjà bien tracée.

J'arrive au terme de ce rapport moral et avant de poursuivre l'ordre du jour de notre assemblée générale, je voulais vous dire que la vie des Archers de la Trémoille est riche... et franchement pas de tout repos... ! Mais, surtout, elle témoigne qu'il est indispensable, pour notre association, de ne pas rester immobile, et d'aller de l'avant.

Et je reprends cette citation du philosophe français Maurice Blondel qui est d'actualité :

« L'avenir ne se prévoit pas ; il se prépare ! »

Merci pour votre attention.

Compagnie des Archers de la Trémoille, son Président : Tony DAHAIS

2) Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2015

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale est approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

3) Nos archers

La saison 2015-2016 fut un record en terme de licenciés avec 86 archers licenciés au club. Nous comptons dans ces licenciés, 30% de femmes ainsi qu'un taux de renouvellement de 72%. Nos licenciés sont d'origine de 33 communes différentes, majoritairement de la communauté de commune du Thouarsais soit 63 licenciés.

4) Modifications statutaires

Nous avons tous été destinataire d'un mail avec lequel étaient joints les nouveaux statuts ainsi que le règlement intérieur. Les statuts sont alignés sur les statuts de notre fédération. Le règlement intérieur a été relooké et révisé, la charte de bonne conduite a été intégrée dans celui-ci.

Nous passons au vote de ces modifications statutaires et à l'acceptation du règlement intérieur. Vote à main levée. Vote à l'unanimité.

5) Nos représentants aux diverses assemblées générales

Nous choisissons nos représentants aux diverses assemblées générales

Assemblée générale de la Ligue Poitou-Charentes de tir à l'Arc : Le samedi 15 octobre 2016 à Talence (33) : Yvon, Thomas, Marc et Tony

Assemblée générale du Comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres : le samedi 21 janvier 2017 au Tallud : Yvon, Thomas, Marc, Tony et Anita

Assemblée générale du Comité régional de tir à l'arc de la Nouvelle Aquitaine : le samedi 11 février 2017 : Yvon, Thomas, Marc, Tony et Anita

6) Rapport d'activité

Les labels :

Notre association dispose de plusieurs labels, le label citoyen du sport et le label argent de la FFTA et le « label moi je suis sport » du CDOS

Cette saison, les archers de la Trémoïlle ont remporté le concours vidéo « Moi je suis sport et vous » organisé par le comité départemental olympique et sportif des Deux-Sèvres.

Les Formations :

Jean-Claude et Marie-Paule ont assisté à la formation d'Assistants entraîneurs à Niort. Marc et Tony, à la journée de recyclage « Arbitrage » à Angoulême.. Dominique et Kévin, à la journée de recyclage des entraîneurs à Niort. Pierric et Tony ont fini la formation d'entraîneur 1 et ont réussi l'examen.

Nous lançons un avis aux amateurs pour commencer à participer aux formations d'arbitre, entraîneur, ainsi que les formations pour des bénévoles organisées par la ligue de l'enseignement.

Les animations :

Notre association a réalisé plusieurs animations « Tir à l'arc » encore cette année, elles ont été :

- Portes ouvertes au Domaine de La Mongeaie à Vauldelnay (49)
- Fêtes du nautisme à Thouars
- Vide grenier des amis de Bagneux
- Animation au Château de Tennessus à Amailloux
- Animation pour l'association « Après » à Thouars
- Animation Fonteneau-Paysage

Les travaux :

Divers travaux ont été réalisés au cours de la saison, ils ont été :

- Changement des stramits dans l'une des buttes de tir de à l'espace clubs (723€)
- Déplacement de la butte à 15m du stade P.MORIN à 50m (réalisé par le service technique de la ville)
- Peinture des buttes extérieures (131 €)
- Création de 2 nouvelles buttes à 15m au stade P.MORIN (Ville : 670€, club : 455 €)
- Synthèse pour blasonnage (98 €)
- Chariot de transport du podium (16 €)

Nos concours :

Encore cette année, notre compagnie a organisé des concours sélectifs aux championnats de France :

- Le tir en salle du 14 et 15 novembre 2015, 22 départs pour la rencontre jeunes et 178 départs pour le sélectif
- Le tir en campagne du 3 avril 2016, 80 départs pour le sélectif
- Les tirs Fita et fédéral du 17 juillet 2016, 126 départs pour le sélectif

7) Bilan sportif

Pour la saison 2015-2016, le bilan sportif du club est plutôt bon, car nos archers compétiteurs ont réalisé pas moins de 451 départs en concours sur les différentes disciplines. Tout cela avec un bilan de 246 médailles, 195 en individuelle et 51 en équipe

- 90 médailles d'or, 92 médailles d'argent et 64 médailles de bronze
- 13 titres de champion départemental dans les différentes disciplines
- 1 titre de champion régional en Campagne

Compétition par équipe (Division régionale excellence)

Nos équipes se sont une nouvelle fois distinguées :

DRE homme classique 3^{ème} , DRE femme classique 5^{ème} , DRE homme poulie 3^{ème} ,
DREA homme classique 7^{ème} , DRE cadet junior 2^{ème} et DRE benjamin minime 3^{ème} .

Championnat de France 5 participants

Mathias à LESCAR CF jeune salle 17^{ème} , Claude à VITTEL CF salle 8^{ème} , Rémi à
CHOLET CF fita vétéran 31^{ème} , Patrick à TIFFAUGE CF campagne vétéran 42^{ème} et Julien à
Ruelle CF fita scratch 9^{ème} .

A noter que Thomas et Jacky étaient également qualifiés aux championnats de
France Fédéral et Campagne Vétéran, mais n'ont pas pu y assister.

Les archers du club sont souvent à l'honneur sur les articles de presse afin de relayer
au mieux les performances effectuées

8) Trésorerie

La santé financière du club reste correcte mais tout ceci reste fébrile le budget se
maintient grâce à nos différents partenaires

Approbation du compte de résultat 2015-2016 voté à l'unanimité

Budget prévisionnel de la saison 2016-2017 présenté par Didier le trésorier

Total des charges 13462€, total des produits 13462€

Vote du budget et quitus du trésorier

Voté à l'unanimité

Part club de la licence 2017-2018

Le conseil d'administration propose une hausse de la part club de 2€ pour la saison
prochaine.

Vote : Pour 37, contre 0 et abstention 1

9) Election du nouveau conseil d'administration.

Le nouveau conseil d'administration, pour cette olympiade à venir, sera composé de
15 personnes dont 5 femmes comme nous l'impose nos nouveaux statuts. Les actes de
candidatures ont été envoyés au Président sortant par mail ou courrier. Nous avons 15
candidats

Ces 15 membres ont été élu à l'unanimité par l'assemblée, ils se sont ensuite réunis
pour former le nouveau conseil d'administration et ont élu le bureau :

Président : Tony DAHAIS 14 votes pour

Vice-présidents : Marc AUBERT 14 votes pour, Yvon MAROT 14 votes pour

Trésorier : Didier RABIN 14 votes pour

Trésorier adjointe : Anita DAHAIS 14 votes pour

Secrétaire : Isabelle MARTIN 14 votes pour

Secrétaire adjoint : Pierric BOINOT 14 votes pour

Membres : Alain BANCHEREAU, Thomas BANCHEREAU, Isabelle BERNIER, Patrick BOINOT, Stéphanie CHABAUTY, Olivier MARTIN, Sylvie PROUST, Alain SUDRAT

Yvon Marot, le plus âgé du nouveau conseil d'administration, propose à l'assemblée générale, la présidence de Tony pour cette nouvelle olympiade. L'assemblée approuve ce choix à l'unanimité.

10) Intervention des personnalités

Intervention de M. le Maire

Monsieur le Maire nous remercie pour l'invitation à notre assemblée générale. Il félicite notre club pour son dynamisme ainsi que nos compétiteurs pour les résultats. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt grâce à la mobilisation de notre club à participer aux diverses formations qui permettent aux entraîneurs de mieux encadrer les séances. Il nous félicite aussi pour les divers labels obtenus qui pour lui sont un gage d'investissement de structuration du club et du dynamisme. Il salue l'arrivée des jeunes dans le bureau. Pour lui notre club est ouvert car la licence est abordable et le club n'est pas restrictif.

La ville nous soutient par ses structures ainsi que financièrement. Il remercie le club d'avoir accepté de participer aux animations périscolaires, pour lui ceci est un véritable signe de partenariat entre la ville et le club

Pour finir, il est très fier de nos archers qui font briller et portent haut les couleurs de la ville.

Intervention de Monsieur COCHARD, Maire adjoint chargé des sports

Tout comme M. le Maire il nous remercie de l'invitation et de nos engagements.

Il félicite aussi le club pour la restauration de la ciblerie, car notre club n'attend pas toujours la ville pour participer aux améliorations des installations. Il nous félicite pour l'intégration de jeunes dans le bureau, ce qui est une très bonne chose pour l'avenir de notre club. Il nous souhaite une bonne saison sportive et nous annonce aussi que la ville nous suivra autant que possible, financièrement ainsi que pour la mise à disposition de structures adaptées.

Intervention de M. Bertaud (CDOS)

Il nous félicite pour l'intégration d'un jeune dans le bureau et nous encourage à continuer, il trouve notre club très dynamique et structuré. Il nous rappelle aussi que le CDOS propose des formations gratuites pour les bénévoles.

Intervention de M. Nourisson, Président du comité départemental de tir à l'arc des Deux-Sèvres.

Patrick félicite le club, qui cette année est devenu le plus gros club du département. Pour lui il manque une seule chose au club c'est le label ETAF (Ecole de Tir à l'Arc Français) car le club n'est pas très loin pour y être. Il nous parle aussi de la nouvelle région en nous

disant que les concours seront peut-être plus difficiles et que la distance pourra freiner quelques personnes

11) Questions diverses

Une question a été posée pour la butte du stade Philippe Morin (pas assez haute et pleine de pierre) M. Cochard s'en occupe

Une demande pour des toilettes plus proches au niveau du pas de tir extérieur. Pour M. Cochard cela est impossible car le réseau est trop loin et celui-ci coûterait beaucoup trop d'argent. Des toilettes sèches sont peut être à envisager

Utilisation par la COM-COM de nos installations. Mr Cochard n'était pas au courant de cette utilisation, il va donc se renseigner car de plus un problème d'assurance se pose. Qui est responsable en cas d'accident ?

Local de stockage pour cible : Mr Cochard est toujours en réflexion

Pour la salle de l'Espace clubs, la couverture va être réparée pour stopper les fuites et le chauffage va être réglé car les heures ne correspondent pas avec nos entraînements

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23 h 15

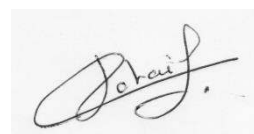
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le secrétaire



BOINOT Pierric

Le président



DAHAIS Tony